

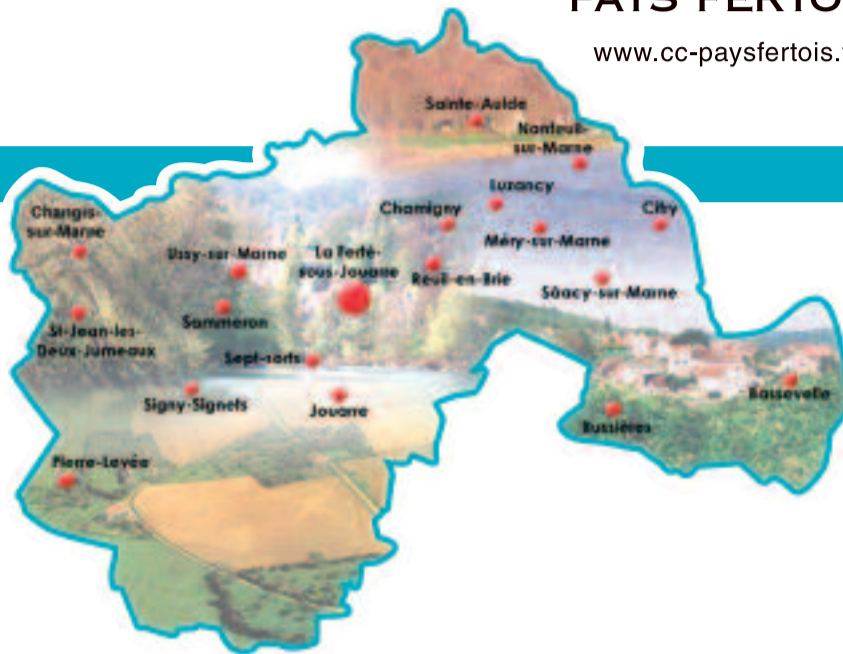
le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Juillet 2005 : n° 10



Sommaire

- **Un budget équilibré pour une année chargée**
- **Contrat CLAIR: actions engagées en 2005**
- **Cet été, tous à la piscine** p. 2
- **Des nouvelles de l'Acif**
- **Concert des voix du Pays fertois: chanson à l'unisson!**
- **Zoom sur... Signy-Signets** p. 2-3
- **Dossier : Le traitement de l'eau potable en Pays fertois** p. 4

■ Edito

Avec l'été qui arrive, les beaux jours reviennent et c'est le moment de **profiter des activités de loisirs** déployées dans les communes de notre Pays fertois. La piscine intercommunale change ses horaires pour vous accueillir plus nombreux durant la saison estivale !



L'été, c'est aussi l'occasion de **préparer une rentrée active** avec la 6^{ème} édition du festival des Belles Histoires, organisé par l'Acif-centre social intercommunal, la mise en place des premières actions 2005 du contrat CLAIR, et bien entendu, l'application le budget voté en avril. Un budget équilibré qui reflète encore une fois les actions rendues possibles grâce aux partenariats avec le Conseil Général et la Région.

L'occasion de **revenir sur les temps forts** de l'actualité intercommunale du printemps, qui nous réserve de belles promesses pour 2006, avec notamment, le concert des voix du Pays fertois ainsi que le passage de la flamme olympique à de jeunes seine-et-marnais !

Un été chaud et propice à la détente qui permettra également de réaliser les travaux de mise en place de la future usine de traitement de l'eau potable sur le site du puits de Chamigny ; à l'occasion de ces importants travaux, un dossier détaillé est consacré à l'explication de ces ouvrages.

Enfin, je souhaite à tous et à toutes, un été fidèle à toutes les envies et surtout d'excellentes vacances.

Jeannine BELDENT, présidente.

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebaix - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Nathalie Binaux - Comité de rédaction : Edith Abeloos, Patrick Boisdrion, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : Le Reveil de la Marne - 4, rue H. Dunant 51204 Epernay Cedex - Ce numéro a été tiré à 10 000 exemplaires

Un budget équilibré pour une année chargée !

Le conseil du 12 avril 2005 a voté le budget de la communauté de communes. Un budget placé sous le signe des actions prévues notamment grâce au contrat CLAIR passé avec le conseil général de Seine-et-Marne et le futur contrat de Territoire avec le conseil régional. Il est réparti en trois chapitres : eau, assainissement et services généraux. Le budget de l'eau potable reste stable et celui de l'assainissement est en augmentation en raison des nombreuses opérations prévues en 2005, comme la station d'épuration de Changis, les travaux d'assainissement à Jouarre et des hameaux du Tillet, de Moliens et d'Arpentigny. Le budget des services généraux regroupe notamment le fonctionnement dont les frais de personnel et les actions prévues dans le contrat CLAIR.

SERVICES GÉNÉRAUX	
Investissement	Fonctionnement
6 239 393 €	6 885 993 €
ASSAINISSEMENT	
Investissement	Fonctionnement
9 549 532 €	2 032 924 €
SERVICE EAU	
Investissement	Fonctionnement
2 532 636 €	2 019 305 €
TOTAL GLOBAL	
29 259 783 €	

Les 4 taxes sont restées stables par rapport à l'année dernière et ne subissent aucune augmentation d'impôts.

Contrat CLAIR : actions engagées en 2005

Le 13 décembre 2003, était signé le contrat CLAIR entre le conseil général de Seine-et-Marne et la communauté de communes du Pays fertois. Valable pour 5 ans, ce contrat a déjà permis :

- le recrutement d'un chargé de mission « économie et tourisme » ;
 - l'édition d'un guide des associations du Pays fertois ;
 - la réalisation d'un audit de la piscine intercommunale, afin d'étudier les possibilités d'améliorer les conditions d'accueil du bâtiment.
 - l'acquisition du bâtiment où se situe l'Acif.
- Pour 2005, de nouvelles actions seront engagées dans le domaine culturel et la communication, les équipements de la communauté de communes et le sport :
- le centre social devrait également connaître de profondes mutations afin de devenir un « pôle social » ;
 - l'étude de faisabilité pour la création d'une école intercommunale de musique et de danse a rendu ses premières préconisations : une mise en place progressive devrait se faire avec notamment une coordination et une harmonisation des actions existantes sur le territoire en terme d'enseignement musical et chorégraphique.

Sites des communes

Les sites Internet des communes changent de peau afin de proposer aux habitants des 19 communes de la communauté de communes, une présentation plus moderne et facile d'utilisation et une cohérence graphique. Ils sont tous accessibles depuis le site de la Communauté de communes. www.cc-paysfermois.fr



Cet été, tous à la piscine !

Comme tous les ans, la piscine intercommunale adapte ses horaires pour la saison d'été.

	Matin	Après - Midi
Lundi		13 h - 20 h
Mardi	11 h 00	20 h 00
Mercredi	10 h 00	19 h 00
Judi		13 h - 20 h
Vendredi	10 h 00	20 h 00
Samedi	10 h - 13 h	14 h 30 - 19 h 30
Dimanche	10 h - 13 h	14 h 30 - 18 h 30

Horaires applicables du 4 juillet au 4 septembre 2005.

Les bassins seront évacués 30 minutes avant l'horaire de fermeture au public
La caisse sera fermée 45 minutes avant l'horaire de fermeture de la piscine.

De nouveaux tarifs d'entrée seront applicables du 4 juillet au 4 septembre 2005.

Désignation	Nouveaux tarifs arrondi à
1 entrée tarif plein	3,50 €
1 entrée tarif réduit	2,50 €
1 abonnement tarif plein	30,00 €
1 abonnement tarif réduit	20,50 €
1 carte de 50 entrées	51,00 €
1 ticket ceinture ou planche	1,00 €
1 ticket golf	1,80 €
1 ticket sèche-cheveux	0,10 €
1 carte d'activités tarif plein (4 cours adultes)	25,50 €
1 carte d'activités tarif réduit (5 leçons enfants)	25,50 €

Tableau des tarifs applicables pour la saison estivale.

Pleine nature pour les classes de 5^{ème} !



La journée APPN (Activité de Pleine nature) du collège de La Rochefoucauld destinée aux classes de 5^{ème} s'est déroulée le 16 mai 2005 et a permis aux élèves de pratiquer des activités sportives inhabituelles comme le kayak, le tennis, le tir au pistolet, le skate-board ou les jeux aquatiques. Organisée par les enseignants d'EPS du collège, en partenariat avec la communauté de communes qui a mis à disposition ses équipements sportifs et ses deux éducateurs, cette journée était destinée aux élèves ne partant pas au ski. Les équipes ont été récompensées par des lots offerts gracieusement par le conseil général de Seine-et-Marne.



La flamme en Pays fertois



La flamme, symbole de l'Olympisme a été passée, le dimanche 12 juin après-midi à Ozoir-La-Ferrière à une douzaine de jeunes sportifs représentant le Pays fertois, qui soutient la candidature de Paris 2012.



Des nouvelles du centre social du Pays fertois

L'Acif **change de logo** !

Jean Boulanger et Gérard Geist, respectivement directeur et président de l'Acif cherchaient depuis quelques temps déjà à moderniser le logo, l'image du centre social. C'est désormais chose faite avec le nouveau logo de l'Acif, plus actuel et contemporain.



Rappelons les heures d'ouverture au public du centre social : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les « rendez-vous des parents » se pérennisent

Depuis le mois de novembre, le centre social a mis en place les rendez-vous des parents, une initiative menée tous les deux mois, par le secteur animation familles en direction des parents et des enfants du Pays fertois. Des soirées débat à thème, animées par des intervenants qualifiés qui offrent aux familles un temps d'échanges et de discussions autour de sujets qui sont souvent source d'inquiétude.

Pour tout renseignement, contacter Nathalie Merlet au 01 60 22 19 19.

Les ateliers du festival des Belles Histoires

Cette année encore, le festival des Belles Histoires organisé par le centre social, ouvrira en octobre, sa saison sur une dizaine de contes et d'histoires en tout genre et tout public. La grande nouveauté cette année, c'est que chacun peut y participer ! En effet, la Comédie des Anges, la troupe de théâtre professionnelle en charge de la programmation, proposera cinq ateliers de marionnettes, mimes, contes, théâtre, et écriture poétiques, cinq genres qui ont concrétisé le succès de ce festival !



Petit descriptif des ateliers :

Ateliers de marionnettes : Parents-Enfants, max 10 pers, interv : Jessy Caillat marionnettiste professionnelle. 3 séances de 4 heures de fabrication et manipulation de marionnettes simples.

Atelier de mimes : pour adultes et adolescents, max 10 pers, interv : Benoît Turjman mime professionnel. 3 séances de 4 heures d'apprentissage des techniques de bases du mime.

Atelier de contes : pour adolescents, max 10 pers, interv : Carlos Ouedraogo conteur professionnel. 3 séances de 4 heures autour de la parole, de l'échange et du djembé.

Ateliers de théâtre : pour adultes, max 10 pers, interv : Olivier Deville comédien professionnel. 3 séances de 4 heures d'exercices d'écoute, d'improvisation pour jouer et communiquer avec les autres.

Ateliers de jeu et d'écriture poétique : pour enfants (de 9 à 10 ans), max 10 pers, interv Céline Bellanger comédienne professionnelle et auteur. 3 séances de 4 heures de travail sur le langage de l'imaginaire, création de poèmes et mise en jeux.

Les ateliers seront présentés avant les spectacles dans les communes de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, Sammeron/Sept-Sorts/Signy-Signets, Citry, Jouarre et La Ferté-sous-Jouarre. Ils seront accompagnés par un musicien professionnel.

Tarif de participation aux ateliers : 5 € pour les trois séances. Pour tout renseignement sur ces ateliers, contacter l'Acif au 01 60 22 19 19.

Les Rencontres culturelles fertois

Organisées par l'inspection académique de La Ferté-sous-Jouarre, avec le soutien de la ville de La Ferté-sous-Jouarre, de La Poste et de la communauté de communes, cette initiative a permis aux enfants de différentes communes de s'essayer notamment à l'écriture ou à la réalisation de « livres-objets » qui ont ainsi pu être exposés à la bibliothèque et au théâtre.



Le concert des voix du Pays fertois : chanson à l'unisson

Carton plein pour cette première initiative d'intercommunalité culturelle !

Les cinq associations de chorales du Pays fertois, la chorale intercommunale de Basseville-Hondevilliers-Bussières, Atout Chœur et les Dames de Chœur de Saint-Jean-Les-deux-Jumeaux, Sign Sign' chorale de Signy-Signets et les Chœurs Grégoriens mellois de Changis ont donné un concert exclusif à Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux le samedi 21 mai. 115 personnes sont venues écouter ces voix exceptionnelles qui ont chanté sur un registre varié de Jacques Prévert à Jacques Brel en passant par Pascal Obispo... Un succès qui encourage les chorales et le public à renouveler l'expérience l'année prochaine et on parle déjà du 3^{ème} week-end de mai à Basseville.



Les associations du Pays fertois vous proposent :

Du canoë-kayak ! L'association le Club des meulières présidée par Philippe Busch vous accueille pour des initiations et des sorties découverte en canoë-kayak. Disposant de bateaux d'initiation, d'une remorque et d'un camion 9 places, le club des Meulières est ouvert aux adultes comme aux enfants et vous propose de multiples occasions de découverte : pleine nature, sport ou tourisme, à vous de choisir !

Renseignements au 01 64 04 82 55 - 06 74 90 39 18 - Fax : 01 64 04 83 14 - CkdesMeulieres@wanadoo.fr

Zoom sur... Signy-Signets

A l'origine, deux hameaux...

Situé à l'est du territoire de notre communauté de communes, le village de Signy-Signets du latin « Signacum », d'où viennent les noms des habitants, les « signaciens et les signaciennes », proviendrait du propriétaire primitif « Gilbertus de Cigniaco » dont le nom est attesté en 1195 dans un Cartulaire (recueil d'acte de propriété) des Templiers de Provins. Signy-Signets était autrefois scindé en deux hameaux qui se sont divisés et rassemblés pendant près de 400 ans avant d'être définitivement regroupés par un décret en 1792. **Signy, le plus grand des deux hameaux, se groupait autour d'une église** et Signets, d'une chapelle. L'église de Signy fut détruite en 1824 et la chapelle de Signets, agrandie pour devenir la paroisse principale.



Eglise de Signy

Les croix et les calvaires

Signy-Signets fut assez fidèle aux devoirs religieux, comme en témoignent les croix et calvaires disséminés sur le territoire de la commune comme autant de vecteurs territoriaux de l'histoire religieuse rurale. Signy-Signets en compte six, dont un



Croix de Montebise

oratoire dédié à la Vierge Marie pour se protéger du choléra qui fit 78 morts en 1832. **La croix du Marquis de Montebise**, cachée dans un bosquet au pied du ru de Signy fut érigée probablement pour protéger le village des méfaits de la peste qui sévit au Moyen-âge en 1348 et plus tard encore au cours des XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles. **Une autre croix devait protéger Signy-Signets de la peste : la croix Saint Roch** ou croix de la mission.

Aujourd'hui

Les 581 âmes que compte Signy-Signets se répartissent sur les 1343 hectares du village. Signy-Signets est traversé par le ru de la Jouvence, le ru de la Bécotte et la Dhuis qui lui a donné un charmant petit pont en meulière ; le pont de la Dhuis. Niché aux creux des champs, entre vallée et bosquets, Signy-Signets a su garder le charme de nos villages ruraux.



Pont de la Dhuis

Le traitement de l'eau potable en Pays fertois

Une ressource naturelle précieuse

La Communauté de communes dispose de la double compétence eau potable et assainissement collectif, qu'elle exerce en confiant sa gestion à un « fermier ». Ce dernier qui est à l'heure actuelle, la SAUR, gère l'exploitation des réseaux et des équipements de traitement.

La commission environnement présidée par Bernard Richard, vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement décide des orientations liées à ces compétences. Elles coûtent en moyenne 15 millions d'euros par an à la Communauté de communes, soit presque la moitié de son budget annuel !

Ce dossier vous propose de découvrir le processus de distribution de l'eau potable dans le Pays fertois et tente d'expliquer les travaux à venir pour remédier au problème de l'eau trouble sur notre territoire.



Un long parcours...

L'eau potable pour 14 communes du Pays fertois (à l'exception des communes de Bassevelle, Bussières, Signy-Signets, Saâcy-sur-Marne et Pierrelevée), provient du puits principal de Chamigny (qui couvre 88 % de la production), et des puits secondaires de Caumont-Sainte-Aulde (10%) et Méry-Luzancy (2%).



Puits de Chamigny

Les stations de pompage puisent l'eau dans les puits et la traitent avant de l'acheminer dans des réservoirs ou elle est stockée. En fonction de la « demande », elle

est distribuée grâce à la pression donnée par les réservoirs, dans les foyers.

Toutes ces infrastructures (puits, vannes, canalisations et réservoirs) appartiennent à la Communauté de communes, et de ce fait, il lui incombe de veiller à son entretien et à son bon fonctionnement par le biais de la SAUR. Il est utile de préciser que le réseau public s'arrête au compteur d'eau. A partir de là, il appartient aux particuliers de veiller à l'entretien de leurs réseaux. Une directive européenne prévoit le remplacement des canalisations en plomb avant 2013. Tout le territoire est concerné, et un programme de renouvellement progressif a été conclu avec la SAUR, afin de réduire la teneur du plomb dans l'eau.



Réservoir de La Ferté

Le problème d'eau trouble : d'où vient-il ?

Une première « alerte » survient en 2003, lorsqu'un certain nombre d'administrés constatent que l'eau de leurs robinets est trouble. Ce problème d'eau trouble provient du puits de Chamigny qui alimente une grande partie du territoire. Cette présence anormalement élevée de manganèse et de fer, inoffensive pour la santé, donne à l'eau cette couleur marron.

Des solutions : une mise en œuvre progressive

Pour remédier à ce problème, la SAUR a commencé par effectuer des campagnes de purges sur le réseau du Pays fertois afin de limiter les dépôts à l'intérieur des canalisations. Ces purges mensuelles ont d'ailleurs toujours lieu à titre

préventif : les mercredis 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et le 7 décembre, sur les communes de Changis-sur-Marne, Saint-Jean les Deux Jumeaux, Sammeron et Ussy-sur-Marne.

Parallèlement à cette première action, la SAUR a mis en essai deux techniques différentes de traitement afin d'étudier la meilleure solution pour traiter le manganèse. Suite à ces études, il a été décidé de construire sur le site du puits de Chamigny, une usine de traitement du manganèse et du fer d'une capacité de 300 m³ par heure. Le lancement de cette procédure est long car il a nécessité l'obtention d'autorisations administratives complexes et notamment le permis de construire. Trois phases de travaux sont prévues :

- 1) Construction et mise en service de l'usine. Cette opération a débutée en juin.
- 2) Mise en place de vannes et de purges sur le réseau d'eau potable. L'opération doit commencer mi-août et à pour but de faciliter le nettoyage du réseau.
- 3) Phase de nettoyage du réseau qui interviendra au dernier trimestre 2005.

L'opération de curage doit éliminer tous les dépôts et les résidus de fer et de manganèse. Comment ça marche ? Un ballon en forme de grenade est envoyé sous pression dans le réseau et décroche les résidus sur son passage. Plusieurs passages sont prévus à différents niveaux de dureté de ballon. Cette opération de curage devrait également engendrer des coupures d'eau conséquentes.

Les abonnés seront prévenus à l'avance par courrier de ces désagréments.

Une usine de traitement, comment ça marche ?

L'eau est pompée dans le puits avant d'être filtrée sur du sable manganisé qui retient les particules de manganèse et de fer, puis elle reprend son cycle « normal », est traitée par chloration et acheminée vers les réservoirs. Pour nettoyer les filtres, une réserve d'eau permet d'envoyer de l'eau en sens inverse, ce qui a pour effet de détasser le sable et de décoller les particules. L'eau de nettoyage est ensuite rejetée dans la Marne.

Ces travaux importants devraient permettre d'enrayer le phénomène de l'eau trouble, qui reste inoffensif pour les usagers. Bientôt, ce problème ne sera plus qu'un mauvais souvenir, mais en attendant, la patience est de rigueur car cette série de travaux impératifs seront contraignants.

A l'attention des abonnés

Des coupures d'eau sont à prévoir pour les usagers situés dans la zone de couverture du puits de Chamigny, à partir du mois d'août. En effet, en vue de la préparation d'une grosse opération de curage du réseau après la mise en service de l'usine de traitement, des vannes d'isolement seront installés sur ces canalisations.

Communauté de Communes du Pays Fertois – Station de Chamigny
Traitement du manganèse – Schéma de principe

